

« Ma vérité » : le journaliste Ruvakuki clame son innocence

RFI, 03 octobre 2012 Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI au Burundi : « Je suis innocent, ma place n'est pas en prison » Incarcéré depuis dix mois, le correspondant de RFI au Burundi clame son innocence. Alors qu'il doit être jugé en appel à partir du 8 octobre 2012, Hassan Ruvakuki a transmis à une délégation de RFI venue lui rendre visite en prison une lettre intitulée « Ma vérité ». Dans ce texte détaillé, il clame son innocence et revient sur l'enchaînement d'événements qui l'ont conduit à être condamné en première instance à la perpétuité pour « actes de terreur » qu'il n'a fait qu'exercer son métier.

Dans une lettre écrite depuis la prison de Muramvya, une localité à l'est de Bujumbura, Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI au Burundi, entend « rétablir la vérité » et répliquer avec force que, contrairement à ce dont on l'accuse, « ce n'est pas un terroriste ». Cette lettre a été remise par Hassan Ruvakuki à Anne-Marie Capomaccio, directrice des rédactions de RFI, et Jean-Karim Fall, responsable de l'antenne Afrique, lors d'un voyage destiné à convaincre les autorités burundaises, ainsi que les représentations diplomatiques européennes présentes à Bujumbura, que le correspondant de la station n'avait fait qu'exercer son métier dans un contexte politique tendu. En reportage en Tanzanie « Je n'ai jamais appartenu à un quelconque parti politique, encore moins à un mouvement armé », se dit-il dans ce texte de trois pages transmis à RFI, dans lequel il précise chronologiquement et en détail son emploi du temps les jours précédant son arrestation. Il raconte ainsi comment il a pris connaissance de la constitution, en Tanzanie, d'un mouvement armé burundais soupçonné d'avoir perpétré plusieurs attaques les semaines précédentes, et d'être venu rendre afin de réaliser un reportage pour la station privée Bonesha FM et le service en swahili de RFI, ses employeurs. « Comme tous mes confrères de la planète, je suis allé vérifier sur le terrain la réalité d'une information dont j'avais la primeur », explique le journaliste, qui a pourtant arrêté et accusé « actes de terrorisme » pendant qu'une vingtaine d'autres accusés. Procès injuste Au cours de son procès en première instance, les avocats du correspondant de RFI en swahili et de treize autres prévenus avaient refusé de plaider, en invoquant de très nombreuses violations de la procédure. Un mois après, Hassan Ruvakuki et ses treize co-accusés étaient tous condamnés à la prison à vie. « Aujourd'hui, cela fait dix mois que je croupis en prison », conclut-il dans sa lettre. « Mes avocats, je veux crier à la face du monde que je suis innocent, que ma place n'est pas en prison, mais aux côtés de mon épouse et de ma petite fille de sept mois (que je n'ai pas vu naître), parmi mes confrères. » Sa lettre se termine par ces mots : « Je suis innocent et j'ai foi en la justice. » Lire le texte intégral de la Lettre de Hassan Ruvakuki